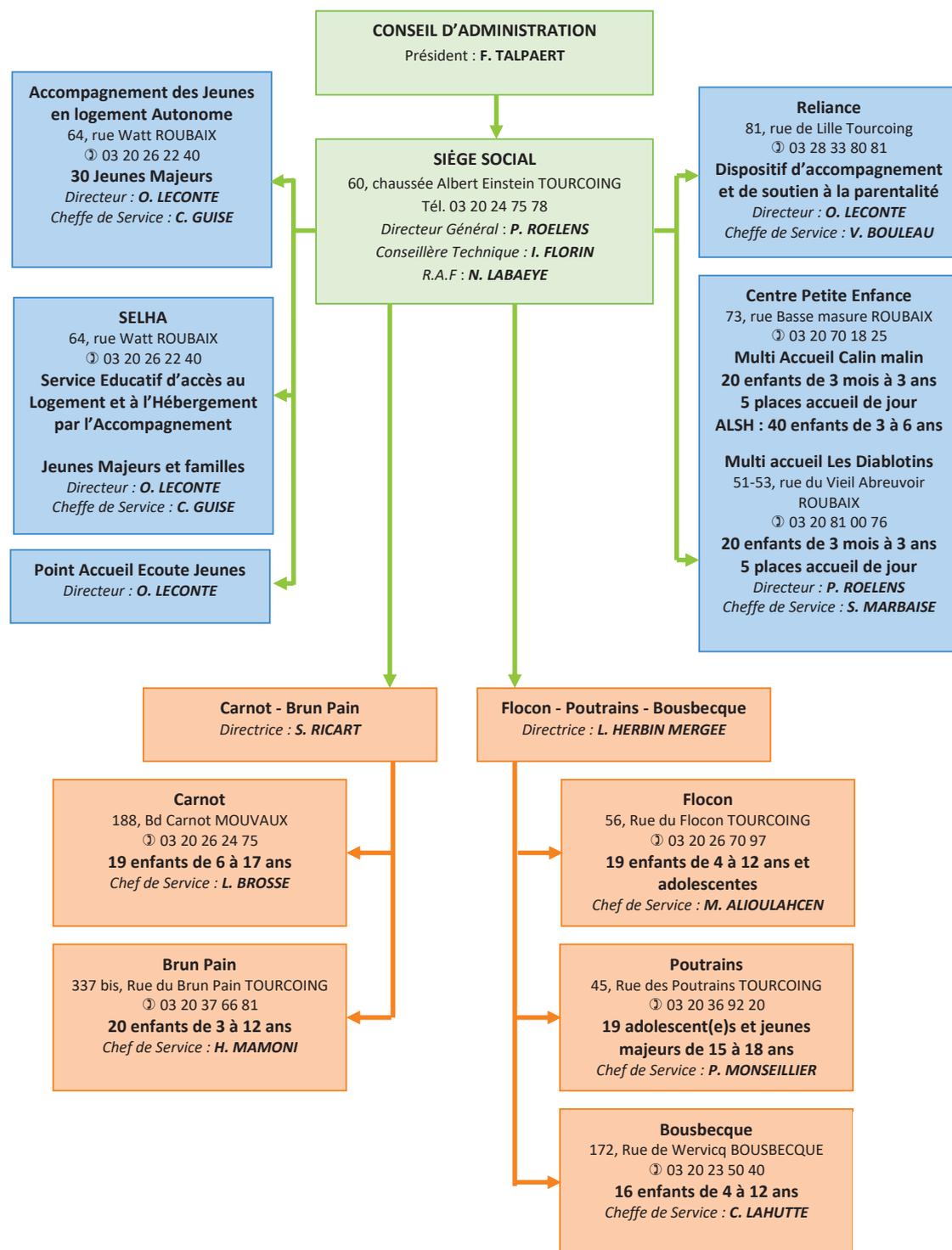


Siège
60, chaussée A. Einstein
59200 TOURCOING
Tél. 03 20 24 75 78

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

ORGANIGRAMME DU HOME DES FLANDRES



Conseil d'Administration du Home des Flandres

Franck TALPAERT
Jean-Marie VUYLSTEKER
Alain CATOIRE
Jean-Pierre DEMETS
Patrick ENGELS
Bernadette LAURENTY
Guy LESAGE
Michel PLETS
Marguerite TIBERGHIE
Jean-Pierre BALDUYCK
Blandine MENAGER BATTAGLI
Didier NONQUE
René PASQUIER
Bruno REMY

Bureau

Président : F. TALPAERT
Vice-Président : JM. VUYLSTEKER
Secrétaire : A. CATOIRE
Trésorier : JP. DEMETS
Membres : B. LAURENTY
G. LESAGE
M. PLETS
M. TIBERGHIE

Nous avons terminé 2020 avec l'enthousiasme lié à la mise en œuvre de nos nouvelles actions, la confirmation d'expérimentations, et la perspective de nouveaux projets :

- En petite enfance, la création de 10 places d'accueil de jour réparties sur nos deux crèches, mesures de protection du très jeune enfant
- L'évolution du projet de la MECS Brun Pain vers l'accueil de 3-6 ans
- Les 16 Mesures d'Accompagnement et de Soutien à la Vie Adulte (MASVA)
- L'Accompagnement Renforcé pour un Accès Durable au Logement (ARADuL) à destination des jeunes, particulièrement ceux sortant de l'ASE

- La confirmation du financement de 6 Mesures de Suite et d'Accompagnement au Retour à Domicile (MSARD) en fin de placement.
- La perspective de mise en œuvre de mesures d'Intervention de Prévention Précoce (IPP) qui nous seraient déléguées par les services de PMI

Si nous étions confortés dans nos orientations de travail et nos actions, nous questionnions néanmoins la pérennité des financements obtenus dans le cadre d'une contractualisation des collectivités territoriales (tant MEL que Département) avec l'Etat.

Questionnement relayé par notre interasso (la maison d'enfants de Quesnoy, la Sprene, l'Agemme et le Home) et par les têtes de réseau, notamment l'URIOPSS.

Notre CPOM enfin signé en juillet 2021 allait en partie dissiper quelques-unes de nos inquiétudes. En partie seulement car en ce qui concerne le financement des MASVA, celui-ci est « attribué au titre du plan d'appui à la lutte contre la pauvreté et pour l'accès à l'emploi 2019-2021 »

Les politiques volontaristes du département et de la MEL ont permis d'engager ces dernières années des évolutions profondes pour ce qui relève de leurs compétences respectives à savoir protection de l'enfance et logement. Prenant appui sur les stratégies nationales elles en sont, de fait, dépendantes.

Nous espérons que ces dynamiques se poursuivront permettant de conforter ces orientations qui répondent aux besoins du territoire et des personnes que nous accompagnons.

L'année 2021, première année pleine de fonctionnement de ces nouveaux projets les confirment dans l'intérêt qu'ils représentent.

Après un an d'expérimentation, la réponse innovante d'accueil de jour du jeune enfant est plébiscitée sur le territoire. La réponse aux besoins fondamentaux du jeune enfant et le soutien à la parentalité traités au travers d'une prise en charge quotidienne soutenue et renforcée représentent une évolution majeure de nos pratiques. Au-delà de ce qu'elle apporte à chaque enfant et à ses parents elle peut être une alternative au placement pertinente.

Illustration parmi d'autres de la politique nationale et départementale de protection de l'enfance, cette action a fait l'objet d'une mise en lumière à l'occasion de la visite du ministre, Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, qui s'est rendu à notre accueil de jour petite enfance à Calin malin lundi 20 septembre.

Ce fut un honneur de le recevoir et une reconnaissance de ce nouveau dispositif

innovant que nous développons sur nos 2 crèches.

C'est à l'occasion de cette visite que Marie Tonnerre, Vice-Présidente du Département en charge de l'enfance, la famille et de la jeunesse et Monsieur Taquet ont signé, en nos locaux, la contractualisation de la stratégie de prévention et de protection de l'enfance Etat Département.

Quelques mois auparavant, nous avons reçu Mr Gauthier Arnauld Melchior, chargé par le ministre, d'une mission portant sur la prise en compte de la parole des enfants en protection de l'enfance. Il avait rencontré et débattu avec des jeunes des Poutrains et avait également tenu à se rendre à l'accueil de jour petits.

Son rapport « A (h) auteur d'enfant. » a été remis au ministre.

Notre démarche « Vie Vas » premier objet qui avait motivé son souhait de nous rencontrer y est, entre autre, développée. C'est également une reconnaissance de la pertinence de cette démarche qui traite de vie affective relationnelle et sexuelle, d'intimité, de respect, d'estime de soi, de santé... et qui est engagée depuis maintenant 15 ans dans l'ensemble de nos services grâce notamment au soutien financier et technique de l'ARS.

Les Mesures d'accompagnement et de soutien à la vie adulte que nous avons mises en œuvre confirment être une réponse pertinente aux besoins des jeunes majeurs de maintenir un lien lorsqu'ils quittent la maison d'enfants. Ils peuvent ainsi s'appuyer sur les relations qu'ils ont nouées au sein de la MECS pour être soutenus dans l'accès à l'autonomie. Ces mesures participent à la diminution des échecs et ruptures de parcours à la majorité.

Dans cette même perspective, le développement du projet ARADuL porté par le CHRS est une nouvelle réponse en direction des jeunes majeurs quittant l'ASE et ayant besoin d'être accompagnés dans

l'accès à un logement autonome. Ce projet financé par la MEL a vu s'intensifier la collaboration entre les professionnels de la MECS Poutrains et ceux du CHRS.

L'évolution du projet de la MECS Brun pain vers un accueil d'enfants plus jeunes s'est concrétisé dans le courant de l'année avec la finalisation du programme de travaux (création d'une salle de psychomotricité, aménagements pour jeunes enfants, réhabilitation d'une dépendance en appartement parentalité) et le dépôt du permis de construire. Le recrutement de personnel pour compléter l'équipe est réalisé en partie, les difficultés de recrutement touchant ce service comme beaucoup d'autres.

Nos MSARD sont maintenant bien inscrites dans les projets des MECS et il nous faut développer la partie de l'évaluation qui consiste à aller interroger les familles 6 mois après la fin de la mesure. Démarche jusqu'alors impossible en raison des contraintes sanitaires.

En ce qui concerne la mise en œuvre d'IPP, 2021 aura été l'année de structuration et d'élaboration d'un projet que nous avons imaginé mettre en œuvre par Reliance, notre service d'accompagnement parental.

Après de nombreux échanges avec les services de PMI qui nous délégueront ces mesures, un projet d'intervention a été validé en novembre et les premières mesures mises en œuvre en décembre.

Ces différentes évolutions de projet soulignent, s'il le fallait, la belle dynamique de notre association dans l'adaptation et la créativité constante en réponse aux besoins du territoire perçus et émergents.

Merci aux administrateurs qui soutiennent et accompagnent ces évolutions.

Merci à chacun des professionnels qui y contribue de sa place dans un contexte qui n'a pas été simple durant cette année. En effet, bien qu'en partie levées sur la fin d'année, les contraintes liées à la crise

sanitaire ont encore été importantes et sont venues mettre quotidiennement en difficulté nos équipes dans la réalisation de leurs missions.

Pour autant, chacun a réussi, au-delà de ce contexte, à rester centré sur la tâche dans l'intérêt des personnes que l'on accompagne. La lecture des bilans d'activité en témoigne. Reliance y traite de la richesse des Visites à domicile retrouvées, Carnot de la réponse aux besoins de l'enfant dans un collectif, le Brun pain de la prise en compte des besoins fondamentaux du jeune enfant, le Flocon de l'importance du faire ensemble, les Poutrains du décrochage scolaire et de la construction d'un projet de vie, le point accueil jeunes du maintien d'une unique permanence au Collège Pascal, le CHRS, du maintien d'un regard bienveillant, d'une empathie dans un contexte professionnel en évolution, la petite enfance de l'expérimentation de l'accueil de jour, Bousbecque de la situation de ces enfants dont l'importance des troubles du comportement appelle une double prise en charge éducative et thérapeutique.

Cette dernière réflexion pourrait à l'avenir alimenter l'élaboration d'un nouveau projet faisant aujourd'hui cruellement défaut au regard du nombre grandissant de situations insuffisamment prises en compte.

Par ailleurs, nos groupes de travail transversaux que sont vie affective relationnelle et sexuelle (vie vas), Réflexion Ethique autour du Vivre Ensemble (REVE), famille et santé mentale, Osons Réfléchir le Tri et notre Impact Environnemental (ORTIE) ont progressivement repris les rencontres en « présentiel » dès qu'elles furent possibles.

L'année 2021 aura également été marquée par plusieurs changements au sein de l'équipe de cadres.

Caroline Lahutte, cheffe de service au Brun Pain a quitté cette maison pour rejoindre celle de Bousbecque, succédant à Guénia Cerdan, démissionnaire.

Houari Mamoni, chef de service à Carnot a, quant à lui repris le poste du Brun pain. De formation initiale EJE, il y développera le projet petit.

Ludovic Brosse a été recruté en juin sur le poste de chef de service de la maison Carnot.

Pour faire face à un long arrêt maladie de deux cadres, Julia Fabre a assuré le remplacement de cheffe de service à la maison Carnot et Elise Verhulle le remplacement de cheffe de service au sein des 2 multi accueil petite enfance, toutes deux à compter du mois d'octobre.

Là encore la qualité de l'engagement de chacun dans le projet collectif a permis d'accompagner ces changements avec beaucoup de professionnalisme et de sérénité.

Au siège un changement de taille a eu lieu. Jean Michel Delescluse comptable au Home des Flandres depuis 38 ans a fait valoir ses droits à la retraite...

Hervé Lefol lui a succédé et la période de tuilage ne fut pas un luxe pour transmettre les éléments essentiels de cette mémoire vive compilée et détenue par Jean Michel...

Merci à l'ensemble des professionnels du siège pour la qualité de leur accueil et de

leur accompagnement garants d'une bonne transition.

2021 aura été une année riche en mouvements et en évolutions de projets.

2022 s'annonce évolutive et déterminante.

Sur le plan législatif, la promulgation de la loi de prévention et de protection de l'enfance dite loi « Taquet » attendue début 2022 confortera les avancées sur lesquelles s'est appuyé le département pour confirmer sa feuille de route.

Nous devrions engager les négociations du prochain CPOM avec ce dernier.

Concernant la lutte contre les exclusions, la politique du « logement d'abord » teintera sans aucun doute les négociations à venir concernant le CPOM dont relèvera notre CHRS avec une volonté de l'Etat de réduire le nombre de places.

Enfin les modalités de financement de la petite enfance seront modifiées conformément à la Convention Territoriale Globale (CTG) qui nous sera présentée en 2022 pour une application début 2023.

Autant de sujets qui impacteront nos principales activités et nécessiteront une attention particulière pour maintenir, comme nous l'avons toujours fait, le cap de notre projet.

Philippe ROELENS

BILAN D'ACTIVITE DEMARCHE QUALITE 2021

1. Instances

COPIL ASSOCIATIF :

2020 : 4

2021 : 5

Revue de processus et évènements indésirables

Au niveau associatif : 2 revues.

Au niveau établissements :

	2021	2020
Flocon-Poutrains-Bousbecque	9	3
Carnot Brun Pain	4	1
CHRS	3	1
Reliance	1	2

Groupes d'expression :

	2021	2020
Poutrains :	0	0
Flocon:	0	1
Bousbecque:	0	0
Brun Pain:	0	0
Carnot:	0	0
Commun Carnot BP	0	1
CHRS ¹	2 dont 1 sous forme de questionnaire	2 dont 1 sous forme de questionnaire
Reliance:	2	1 (sur 2 temps)

2. Analyse grilles d'évaluation des offres de service

	2021	2020
Flocon-Poutrains-Bousbecque	3	1
Carnot Brun Pain	2	1
CHRS	1	0
Reliance	0	0

Analyse : Des actions d'amélioration ont pu être dégagées

¹ CHRS : s'y ajoutent les réunions des résidents de la résidence des Poutrains

Ex : Bousbecque

- Réflexion partenariale pour mise en place de soutien scolaire.
- Bilan de santé fait lors de l'admission, travail sur les processus santé lors de réunions et réflexion de mise en place de fiche de suivi à l'entrée et à la sortie (bilan d'entrée existe déjà mais pas le bilan de sortie).
- Attention à avoir en tête les personnes ressources, travail déjà effectué lors de l'entretien d'accueil, doit être poursuivi.
- Avant chaque conduite de projet construire en lien avec la famille et la Psychologue un génogramme, un sociographe, un fleuve de vie. Si la famille refuse que l'enfant soit en lien avec une personne importante pour l'enfant, on interpelle le magistrat. Lors de la préparation de la conduite de projet si l'enfant effectue une demande on l'inscrit dans la fiche de suivi (même si on sait que la famille va s'opposer à cette demande de l'enfant).
- Utilisation de différents supports lors des entretiens familiaux pour travailler l'histoire familiale, la place (boîte magique, brun de jasette, album photo...).

Ex : Brun Pain (une seule sortie en 2020).

- Rencontre du Directeur du Centre Aéré "adapté" par Directrice afin de pérenniser les relations et voir possibilité de conventionnement.
- Faire un bilan de santé à la sortie également.
- Plus globalement, la question du départ et de la réorientation est posée. Comment soigner le départ ?
 - A quel moment on réoriente ?
 - Comment concevoir le départ en famille d'accueil ?

- Quel relai ? quelles informations à transmettre ?
- Quel rythme ? (Si pas assez d'anticipation et que cela se passe trop vite, on va vers des échecs).

Il conviendra de travailler un protocole de départ/réorientation.

Au CHRS, un temps de travail de "réappropriation" des items évalués sur les grilles d'évaluation a eu lieu et va entraîner une actualisation des grilles en 2022.

A Reliance, un travail conséquent de refonte des grilles d'évaluation a été mené. Des grilles comportant des critères et des indicateurs adéquats aux situations rencontrées ont été élaborées. Nous espérons que ce nouvel outil permettra de mieux valoriser le travail mené par les coordinateurs de projets et qu'il sera plus fidèle aux situations des familles accompagnées.

3. Evaluation interne

- Mise en œuvre et suivi des plans d'actions.
- Finalisation de la mise en œuvre de l'évaluation interne sur
 - Flocon
 - Poutrains
 - Bousbecque
 - Carnot
 - Brun Pain
 - CHRS

Relative à la personnalisation de l'accompagnement.

- Envoi des rapports aux financeurs.

4. Accueil de jour

- Dans le cadre de l'accueil de jour mis en place au sein des muti-accueils,

Développement d'outils :

- Grille d'observation.
- Trame de rapport au magistrat.

5. Accueil d'enfants 3 à 6 ans en maison d'enfants

- Développement d'outils partant des besoins de l'enfant sur la base du rapport Martin Blachais.
- Elaboration d'un cahier des charges pour une formation en lien avec le développement de ces activités afin
 - De consolider les connaissances autour des besoins fondamentaux de l'enfant (apport des neurosciences, en particulier sur les méta besoins...).
 - De remettre l'observation du jeune enfant au centre des pratiques, comprendre les conséquences concrètes du trouble de l'attachement.
 - D'anticiper les signes de souffrance de l'enfant, être à l'écoute de l'enfant et du parent, être disponible pour une relation bienveillante et de qualité, savoir prévenir et repérer les dysfonctionnements des interactions parents enfants.
 - D'accompagner les parents dans leur parentalité et travailler leur capacité à éprouver et reconnaître les besoins fondamentaux de leurs enfants.
 - De prendre conscience de la posture à adopter, et faire le lien entre les connaissances théoriques et les réalités de terrain.

6. MECS : Bien être et santé en MECS

Le travail autour du **Bien être santé** vise à répondre aux exigences portées par **la Loi de mars 2016 et de la Haute Autorité de Santé** afin **d'assurer la continuité du parcours santé du jeune et de donner sens à l'éducation à la santé et au soin de soi** :

- En formant les professionnels à la prise en compte de la santé et en les soutenant dans leurs pratiques.

- En accompagnant et en impliquant les jeunes dans l'accès aux droits contribuant à leur santé.
- En impliquant les parents dans le parcours santé de leur enfant.

Différents documents ont été proposés à la lecture pour alimenter les réflexions :

- L'accès à la santé des enfants pris en charge au titre de la protection de l'enfance : accès aux soins et sens du soin – rapport final, mars 2016.
- L'accompagnement à la santé du mineur/jeune majeur tout au long de la mesure, recommandation de bonnes pratiques, HAS.
- Le rapport Martin Blachais, février 2017, concernant la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance.

Au delà d'aborder la santé de manière globale et multifactorielle, les échanges ont différentes portes d'entrée :

- Construire une image collective de la santé en équipe.
- La partager dans l'Etablissement et plus largement entre les Maisons d'enfants.
- Elargir les perspectives d'accompagnement et susciter la participation de tous au quotidien.

Temps d'échange avec les équipes de chaque maison d'enfants

- 1) Mettre au travail les représentations de la santé de manière individuelle à partir d'un photolangage. Il s'agissait de :
 - « Choisir mentalement une photo ayant trait à un domaine du bien-être et de la santé sur lequel vous vous sentez en capacité d'agir et un autre sur lequel vous vous sentez limité, gêné, touché ... ».

- 2) Mettre au travail les représentations de la santé : « la santé c'est quoi pour vous ? », de manière individuelle et collective par le biais d'un brainstorming : travail individuel par post it puis restitution collective.
- 3) Mettre au travail ce qui influence la santé par le biais d'un brainstorming puis de l'affiche : « la santé c'est aussi ... » en proposant une priorisation des déterminants de santé et une précision de ce qu'ils recouvrent.
- 4) Les actions développées et à développer.

Pour que les équipes puissent s'accorder sur une définition commune de la santé le nouveau processus santé a été présenté, ainsi que les raisons pour lesquelles il a été pensé ainsi. Ce processus part des expériences de leur accompagnement toujours dans l'objectif d'améliorer nos offres de service en répondant au plus près aux besoins des familles et des jeunes accompagnés. L'ensemble des documents en lien avec le processus a été revu.

7. Manuel qualité

Suite à la révision des processus, le Manuel Qualité a été actualisé, mis à jour. Une version papier a été transmise au Directeur Général, aux Directeurs (trices).

Les processus transversaux seront répartis sur l'intranet sur les différentes rubriques en rapport avec chaque processus.

8. Intranet/gestion documentaire

Arborescence en cours de construction.

9. Documents loi 2002-2

CHRS, un travail d'actualisation du livret d'accueil, règlement de fonctionnement et contrat de séjour a été mené et trouvera sa finalisation au 1er trimestre 2022.

Regard sur le prendre soin

« Nous transmettons ce que nous savons, mais surtout, nous transmettons ce que nous sommes »,

Christophe André, psychiatre et psychothérapeute

La démarche Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (Vie VAS) poursuit son cheminement, toujours attentive aux besoins des personnes accueillies et accompagnées, à leurs évolutions, mais également aux recommandations de la Haute autorité de santé.

L'accès à la santé reste ainsi l'objectif de cette démarche, un objectif à mettre constamment au travail entre professionnels et avec les personnes accueillies. Que l'accueil et l'accompagnement se situent ou non dans le contexte contraint des Maisons d'enfants, l'enjeu est particulièrement important dans leur parcours de vie.

Pour rappel, la Haute autorité de santé (HAS) nous fait part dès mars 2018 de ses recommandations :

- « L'accompagnement à la santé est un enjeu de la mesure éducative, tenant compte des étapes du développement du mineur/jeune majeur »
- « Les compétences psycho sociales et les aptitudes individuelles sollicitées et développées chez le mineur/jeune majeur constituent l'autre facette d'un projet de santé, et s'inscrivent pleinement dans le parcours de santé de ce dernier. »
- De manière transversale aux âges, aux problématiques, et aux contextes d'accueil des personnes, la HAS reste également très attentive à la continuité de leur parcours de soins.

Dans ce contexte sanitaire, il apparaît ainsi intéressant de nous pencher à nouveau sur ce que peut signifier le « *prendre soin* », le « care » comme le nommait Donald W. Winnicott, une figure majeure dans le soin offert aux enfants. Le prendre soin met l'accent sur l'attention à l'autre et l'intérêt qui est pris pour la personne. Même si nous prenons en compte l'histoire singulière des personnes accueillies, leur préoccupation pour leur santé reste indéniablement complexe et souvent reléguée au dernier plan ou même oubliée.

Les actions mises en œuvre par le biais de la démarche Vie VAS s'inscrivent ainsi *dans une démarche de promotion de la santé* qui a pour but de « donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens pour l'améliorer » et au final de leur permettre de donner sens au prendre soin de soi. Une palette d'actions en direction des personnes accueillies et accompagnées s'organise ainsi depuis maintenant une quinzaine d'années avec toujours plus de diversité. Pour certaines, le soutien méthodologique et financier de l'ARS Hauts de France est maintenu dans le cadre d'une convention quadriennale renouvelée. Ces actions favorisent, outre l'accès à la prévention santé et aux offres de soin, la prise en compte de la vie affective et de la sexualité, comme le développement des différentes compétences psycho sociales et de l'estime de soi.

Afin de soutenir cette démarche, nous avons démarré dans les maisons d'enfants toute une réflexion concernant nos représentations du bien-être et de la santé, et des facteurs qui l'influencent. Nous l'étendrons aux autres services les années à venir. Cette réflexion s'est préparée avec l'accompagnatrice pédagogique du service

de promotion de la santé du Département, spécialisé dans l'accompagnement de la santé et des compétences psychosociales. Elle s'est basée sur la définition proposée par l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) qui décrit la santé de manière globale comme « un état complet de bien-être physique, mental et social (qui) ne consiste pas seulement en l'absence de maladie et d'infirmité. ». L'objectif principal de cette mise au travail de nos représentations est de parvenir à une définition commune de la santé, en prenant en compte l'ensemble de ses aspects. Forts de cette conception, nous proposons dès le plus jeune âge *une éducation pour la santé* en agissant dans des domaines différents : le bien être, le soin du corps, l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, les écrans, et proposons une éducation pour la santé.

Notre attention doit être maintenue pour transmettre au mieux cette vision du soin de soi aux personnes accueillies qui ne demandent parfois rien, qui subissent l'accompagnement dans les premiers temps de notre rencontre avec elles, qui ont vécu des traumatismes qui ne permettent parfois pas d'élaboration psychique et de centration sur soi. Nous voyons combien la tâche est de plus en plus complexe, les problématiques comportementales et psychiques d'enfants parfois très jeunes ne permettant pas cette mise en sens. Catherine Gueguen, spécialisée dans l'éducation positive, souligne combien « l'enfance est une étape clé dans la transmission », en se

reposant sur une relation empathique et bienveillante. Ainsi par le biais d'ateliers d'expression des émotions et de création, proposés dès le plus jeune âge, mais également d'autres ateliers dédiés à l'accompagnement de la vie affective, nous continuons à viser une prévention des conduites à risque.

Deux autres points à mettre en lumière cette année :

- Notre contribution par le biais de la démarche Vie VAS au rapport de la mission : « La parole aux enfants » menée par Monsieur Arnaud – Melchiorre et remis au Secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles, en septembre 2021 (annexe 7)
- Le démarrage du travail de valorisation de la démarche avec l'IREPS Hauts de France, un travail demandé par l'ARS.

Avant de nous donner rendez-vous l'année prochaine, la proposition de nous pencher sur ce que nous transmettons, souvent des petites choses, inconsciemment par notre attitude au quotidien. Dans ce que nous faisons passer, notre fiabilité est incontournable, comme nous le soulignait Winnicott, « pour protéger les personnes que nous accompagnons de l'imprévisible auquel elles ont été soumises. »

Béatrice Gabet

Psychologue, coordinatrice de la démarche Vie VAS.

Evènementiel 2021

- Le bureau du Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois. Il traite les affaires courantes et prépare les conseils d'administration.
- Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois.
- Négociation Annuelle Obligatoire : 3 réunions.
- CSE : 7 réunions dont 4 traitent les questions de santé et sécurité au travail.

Visite du ministre, Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance

Qui s'est rendu à notre accueil de jour petite enfance à Calin malin le lundi 20 septembre

A l'occasion de cette visite, Madame Marie Tonnerre, Vice-Présidente du Département en charge de l'enfance, la famille et de la jeunesse et Monsieur Adrien Taquet ont signé la contractualisation de la stratégie de prévention et de protection de l'enfance Etat Département.

En juin nous avons reçu **Mr Gauthier Arnauld Melchior**, chargé par le ministre, d'une mission portant sur la prise en compte de la parole des enfants en protection de l'enfance.

Il souhaitait notamment découvrir notre démarche « Vie vas ». A cette occasion il a débattu avec des jeunes des Poutrains et a également tenu à se rendre à l'accueil de jour petits.

Son rapport « A (h) auteur d'enfant. » a été remis au ministre.

Notre démarche y est, entre autre, développée.

- Lancement de la démarche Santé et Qualité de Vie au Travail (SQVT), la précédente ayant été réalisée en 2015.

Questionnaire à destination de l'ensemble des salariés
Consolidation associative des résultats

CHRS :

- ✓ En mai, location d'un nouveau bâtiment situé 64 rue Watt à Roubaix afin d'y relocaliser le service, améliorer les conditions d'accueil et de travail
- ✓ Dès le mois d'août engagement des travaux d'aménagement du bâtiment en surfaces de bureaux et d'accueil. Le chantier sera quasiment terminé fin d'année
- ✓ Point Accueil jeunes : reprise d'une permanence au collège Pascal à Roubaix.

- Atelier de Réflexion Ethique autour du Vivre Ensemble (REVE).
Reprise des réunions

Démarche Vie-Vas.

- ✓ Comité technique.
- ✓ Subvention pluri annuelle de 27 000,00 € allouée par l'ARS 2019-2022.
- ✓ Poursuite des actions d'accompagnement des personnes dans l'estime d'elles-mêmes, dans le développement de leurs compétences psycho sociales et dans leurs capacités à prendre en main leur santé (parcours de soins).
- ✓ Structuration avec l'ireps d'un travail de valorisation de la démarche

Démarche éco citoyenne Osons Réfléchir le Tri et notre Impact sur l'Environnement (ORTIE) :

- ✓ En partenariat avec l'association écolo potager Mise en œuvre de démarche de culture potagère avec les personnes accompagnées par Reliance et les enfants de la MECS Bousbecque
- ✓ Reprise des réunions du groupe de travail en visio ou en présentiel

- Finalisation du dossier d'agrandissement de la mecs Brun Pain et de la réhabilitation d'une dépendance en appartement « parentalité » (visites médiatisées, temps partagés parents enfants...) soutenu financièrement par le département

Dépôt de la demande de permis de construire en Août

- Réalisation des travaux d'agrandissement, d'isolation, de chauffage et de redistribution de pièces de la MECS Flocon soutenus financièrement par le département



Accueillir
et
Accompagner